

Apparemment (de la langue berbère)

S. Chaker



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2564>

DOI : [10.4000/encyclopedieberbere.2564](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2564)

ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1989

Pagination : 812-820

ISBN : 2-85744-324-2

ISSN : 1015-7344

Référence électronique

S. Chaker, « Apparemment (de la langue berbère) », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 6 | 1989, document A247, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 12 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2564> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2564>

Ce document a été généré automatiquement le 12 octobre 2020.

© Tous droits réservés

Apparemment (de la langue berbère)

S. Chaker

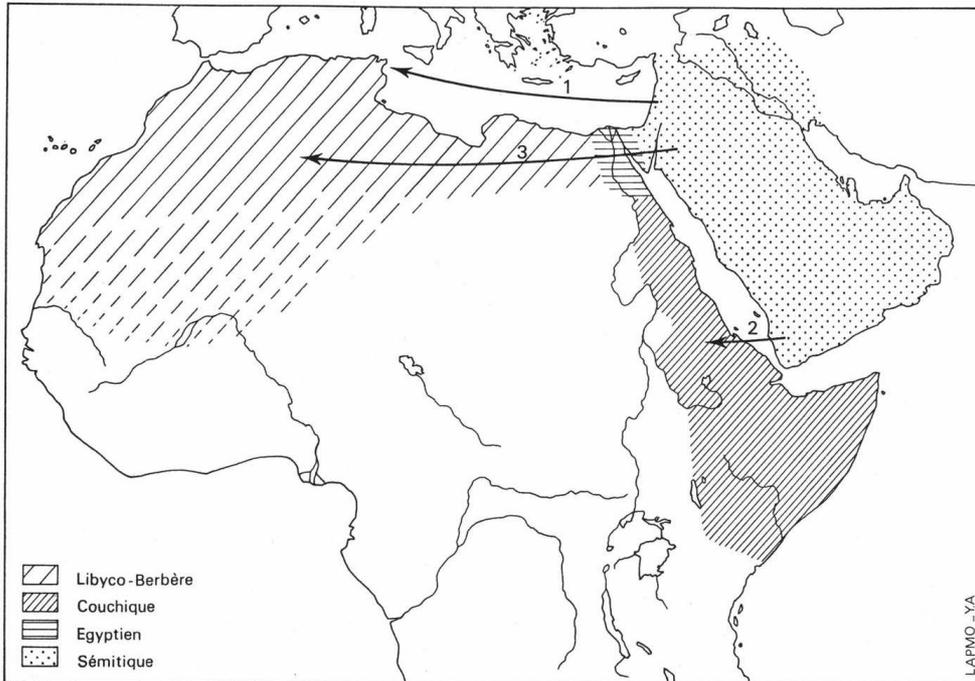
- 1 Deux langues sont apparentées (et donc appartiennent à la même famille linguistique) lorsqu'une comparaison systématique permet de dégager des *correspondances de formes régulières* entre les unités lexicales et grammaticales de ces deux langues. De telles correspondances ne peuvent, en effet, être attribuées au hasard et elles ne s'expliquent que par une *évolution divergente à partir d'une seule et même langue originelle*. La linguistique comparée (discipline qui étudie l'apparemment des langues) a établi dès le XIXe siècle l'existence de plusieurs grandes familles linguistiques : famille indo-européenne, famille sémitique... Le problème de l'apparemment de la langue berbère a très tôt préoccupé les chercheurs ; dès le début des études berbères, deux hypothèses principales furent émises :

— apparemment avec l'égyptien ancien. En 1838, Champollion risquait déjà cette idée dans sa préface à l'édition manuscrite du *Dictionnaire de la langue berbère* de Venture de Paradis ;

— rattachement à la famille des langues sémitiques.

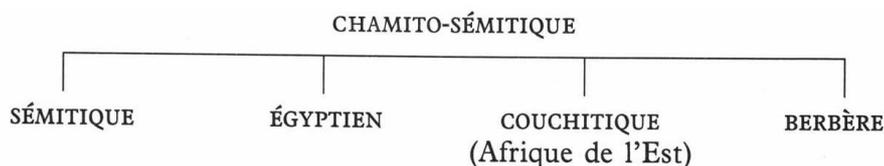
A la fin du XIXe siècle allait apparaître une troisième direction de recherche, l'apparemment avec le basque (Schuchardt, von der Gabelentz). Du point de vue de la géographie et de l'histoire, cette dernière hypothèse n'est pas absurde ; on sait qu'il y a eu d'importants courants d'échanges entre le Maghreb et la Péninsule Ibérique depuis la préhistoire. Cette hypothèse a été récemment reprise par H. G. Mukarovsky dans le cadre plus vaste d'une parenté entre le basque et tout un ensemble de langues africaines et chamito-sémitiques. Cette idée rencontre un accueil très réservé. Mais toutes ces tentatives de rapprochements étaient en réalité des hypothèses à peu près gratuites et sans grands fondements en raison de la connaissance encore très insuffisante que l'on avait de la langue berbère.

Les langues chamito-sémitiques au v^e siècle avant J.-C. (d'après Meillet et Cohen, 1924). Les flèches représentent les mouvements connus d'expansion du sémitique : 1) phénico-punique. 2) sud arabe. 3) arabe.



- 2 On n'évoquera que pour mémoire certains rapprochements tout à fait fantaisistes avec les langues indo-européennes (grec, notamment) et amérindiennes qui eurent souvent cours à la fin du xix^e siècle et dans les premières décennies du xx^e siècle. Elles étaient l'œuvre de comparatistes amateurs dont la formation linguistique et la connaissance du berbère laissaient, pour le moins à désirer. Il est cependant intéressant de noter que cet « amateurisme » linguistique a eu une réelle importance dans ce que l'on pourrait nommer « l'idéologie linguistique », de la période coloniale. Ces rapprochements ont eu une faveur indiscutable dans certains milieux, car ils allaient dans le sens de l'affirmation de la spécificité de la langue berbère par rapport aux langues sémitiques et à l'arabe en particulier. Ce n'est qu'à partir du début du siècle que les progrès de la linguistique sémitique et berbère vont permettre de reposer le problème sur des bases nouvelles et sérieuses. Le tournant décisif est incontestablement lié au nom de M. Cohen même si « l'idée est dans l'air depuis le milieu du xix^e siècle ». Dès les années 1920, il intègre le berbère dans une grande famille chamito-sémitique qui comprend, en plus du groupe sémitique, l'égyptien, le couchitique et le berbère. Certains spécialistes y rajoutent une cinquième branche « tchadique » (haoussa), mais cette idée ne fait pas encore véritablement l'unanimité des comparatistes.

(notamment dans « Les langues chamito-sémitiques », *Les langues du monde*, 1924).



- 3 Cette vue donne donc en fait raison à la fois aux tenants de la parenté avec l'égyptien et à ceux de la parenté avec le sémitique. Après M. Cohen, D. Cohen insiste sur le fait que

« la composition double du terme chamito-sémitique ne doit pas induire à l'erreur courante qui fait poser un « chamitique » à côté d'un *sémitique*. En fait, *chamito-sémitique* ne peut être entendu que comme le nom d'un ensemble où entrent sur un pied d'égalité le *sémitique* et d'autres groupes apparentés, distincts du sémitique, mais non moins distincts l'un de l'autre... » (1968, p. 1288). Cette présentation est assez généralement admise par les chamito-sémitisants français, mais elle ne fait pas absolument l'unanimité au niveau international. Des spécialistes comme W. Vycichl défendent la thèse d'une branche « chamitique » regroupant le berbère, l'égyptien et le couchitique. En 1931, M. Cohen fonde le *Groupe linguistique d'études chamito-sémitique* (GLECS) dont le berbère sera l'un des champs d'étude. Cependant, les idées de M. Cohen ne rencontrèrent guère d'échos favorables chez les berbérissants. En 1935, A. Basset, chef de file incontesté des études berbères, écrivait : « A vrai dire les preuves présentées jusqu'ici, *t* de féminin, *s* de causatif par exemple, sont encore trop rares dans un ensemble grammatical trop obscur pour que, jusqu'à nouvel ordre, l'on ne reste pas sur une prudente réserve [...]. Aussi, tout en suivant avec une grande attention ces recherches, devons-nous considérer qu'il n'y a pas là qu'une hypothèse et que, en fait, le berbère reste toujours une langue isolée. » (pp. 358-359). Même en 1952, il observait encore une attitude fort prudente : « ... on en est revenu plus fermement au chamito-sémitique. Mais les tenants de cette hypothèse sont les premiers à reconnaître que les éléments de comparaison sont extrêmement limités. » (p. 48)

Il y a certes, maintes causes objectives qui expliquent la lenteur avec laquelle la thèse chamito-sémitique a fait son chemin chez les berbérissants — les préoccupations surtout descriptivistes d'A. Basset et des berbérissants de cette génération —, certaines causes proprement linguistiques que nous évoquerons plus loin. Mais la structure grammaticale de la langue berbère présente de tels parallélismes avec celle du sémitique que l'on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a eu aussi des résistances idéologiques plus ou moins conscientes. Il est bien connu que pendant longtemps, l'un des thèmes de la période coloniale a été celui de la « spécificité berbère ». Il ne paraît pas excessif d'affirmer que les milieux universitaires et cultivés de l'époque n'étaient pas, en général, réceptifs à l'idée d'une parenté du berbère avec le sémitique. A partir des années 1950, tous les spécialistes allaient peu à peu se rallier aux thèses de M. Cohen ; certains, comme O. Röessler (1952, 1964) iront même jusqu'à classer purement et simplement le berbère dans le groupe sémitique. De nos jours, l'idée de l'apparement chamito-sémitique est universellement admise et les travaux (encore rares, certes) de diachronie et comparatisme la rendent chaque jour plus évidente. Pour justifier et illustrer cet apparement, on examinera successivement quelques points centraux de la structure linguistique berbère en les comparant avec ce que l'on postule du chamito-sémitique (D. Cohen, 1968).

Le système verbal

- 4 Dans ses grandes lignes, le système verbal berbère présente un parallélisme frappant avec celui du chamito-sémitique. Ce système oppose un aspect processif à un aspect statif-duratif ; ces deux aspects constituent les thèmes primitifs du système sur lesquels viennent se greffer une série de thèmes secondaires (ou dérivés) dont D. Cohen (1968, p. 1306) donne une analyse particulièrement claire :

« Ces thèmes secondaires [...] apportaient à la notion nommée deux sortes de modifications distinctes. La première est une modification de la nature intrinsèque du

procès considéré dans son dynamisme. Elle traduit l'intensité, la fréquence, l'amplitude du procès. Elle se rapporte essentiellement au procès en tant que tel, en principe sans référence à aucun de ses pôles, sujet ou objet. Il s'agit d'une manière de procès. La seconde concerne le mode de participation du sujet au procès. Il s'agit essentiellement de « l'orientation du prédicat par rapport aux participants de l'action ».

- 5 Le système peut être schématisé comme suit :

Thèmes primitifs :

1. processif (modalités personnelles préfixées)
2. statif-duratif (modalités personnelles préfixées)

Thèmes secondaires :

1. Manière de procès : intensité, fréquence, amplitude.
2. Orientation du procès : mode de participation du sujet.

Pour sa part, le berbère distingue aussi deux thèmes primitifs fondamentaux (aoriste ~ prétérit, dans une perspective diachronique et aoriste intensif – prétérit, dans une perspective synchronique). Sur cette opposition se greffe une série de thèmes dérivés auxquels on peut, sans difficulté, appliquer la classification proposée par D. Cohen puisque certains évoquent la manière dont se déroule le procès, alors que d'autres envisagent l'orientation du prédicat par rapport aux participants, ex. :

Dérivé de manière Dérivé d'orientation

1. *imlul*, « être blanc » 1. *ak^wer*, « voler »
2. *šemllel*, « être blanchâtre » 2. *ttwak^wer*, « être volé »

A l'heure actuelle, en berbère, la dérivation de manière doit être considérée comme une procédure lexicale, peu productive, et dont l'étude relève nettement de la diachronie. Par contre, la dérivation d'orientation est une procédure grammaticale parfaitement vivante dans tous les parlers (sur cette distinction, voir Chaker, 1984).

- 6 Par ailleurs, en berbère comme dans le reste du chamito-sémitique, la dérivation d'orientation s'organise essentiellement autour de trois pôles :
- l'orientation externe (« causatif », « factitif »)
 - l'orientation interne (« passif »)
 - l'orientation « mixte » (« réciproque »).
- 7 Du point de vue formel, un rapide examen comparé des données sémitiques et berbères montre une parenté indéniable au niveau des morphèmes dérivationnels d'orientation :
- le « factitif » berbère se forme par préfixation de la sifflante sourde *s* ; en sémitique, le factitif s'obtient par un préfixe, *š*, *s* ou *h*.
 - le « passif » berbère est souvent caractérisé par un préfixe *ttw* ; en sémitique, le préfixe *t* a la valeur d'une réciproque ou d'un passif selon les verbes.
 - en berbère, les morphèmes *m*, *n* et *mj* ont les valeurs de passif ou de réciproque ; il en est exactement de même pour le préfixe sémitique *n*.

Les marques personnelles

Les modalités personnelles du verbe berbère, sans être toujours similaires à celles du chamito-sémitique, présentent cependant de fortes analogies avec celles-ci :

<i>Chamito-sémitique</i>		<i>Berbère</i>	
sing. 1.	‘ —	1.	— γ
2.	t —	2.	t — d/d/t
3.	masc. y —	3. masc.	y —
	fém. t —	fém.	t —
plur. 1.	n —	1.	n —
2.	t —	2.	t —
3.	y —	3.	— n

- 8 A côté de cette conjugaison par préfixes, caractéristique du thème processif, le chamito-sémitique connaissait, pour le thème statif-duratif, une conjugaison à modalités personnelles suffixées. Le berbère (du moins certains dialectes) possède lui aussi une conjugaison à suffixes pour les verbes d'état.

Les marques personnelles régimes (direct et indirect) et possessives du berbère présentent encore plus de ressemblances avec celles des autres branches du chamito-sémitique :

	<i>Sémitique (Akkad.)</i>	<i>Égyptien</i>	<i>Berbère</i>
Sing. 1.	— ya/i	— y	— y/w
2. masc.	— k(a)	— k	— k
fém.	— k(i)	— č	— km/m
3. masc.	— s(u)	— f	— t/s
fém.	— s(a)	— s	— tt/s
Plur. 1.	— ni	— n	— nγ/γ
2. masc.	— kun(u)	— čn	— k ^w n/wn
fém.	— kin(a)	— čn	— k ^w nt
3. masc.	— sun(u)	— sn	— tn/sn
fém.	— sn	— sn	— tnt/snt

Structure de la racine

- 9 L'une des originalités du sémitique est l'existence dans cette branche d'une très forte majorité de racines à trois consonnes. Une situation analogue est aussi généralement admise pour le chamito-sémitique commun : les racines bilitères ne devaient être attestées qu'en assez petit nombre. De ce point de vue, les faits berbères sont apparemment assez différents ; dans l'état actuel de la langue, si les racines tri-consonantiques sont très nombreuses et certainement majoritaires, il n'en est pas moins vrai que le berbère connaît une proportion non négligeable de racines bilitères et même monolittères (phénomène particulièrement sensible dans le lexique de base). Cependant, la comparaison interdialectale et les recherches diachroniques montrent qu'une grande partie de ces racines bi ou mono-consonnantiques ne sont que d'anciennes racines trilitères ayant perdu une ou deux radicales en raison d'une usure phonétique particulièrement forte en berbère (disparition des pharyngales et des laryngales, chute de radicales faibles, voir ci-dessous). Ce correctif une fois apporté, on

aboutit pour le berbère à un état de choses somme toute assez comparable à celui du sémitique et des autres branches de famille.

Phonologie et lexique

- 10 Dans la perspective comparatiste, ces deux aspects de la structure linguistique sont étroitement liés. Le système phonologique berbère (Basset, 1946 et 1952 ; Galand, 1960 ; Prasse, 1972) comparé à celui du sémitique, apparaît comme étant un système fortement réduit. Par rapport à l'arabe, les lacunes principales sont les suivantes :
- Disparition presque totale des ordres d'arrière (laryngales, pharyngales et même partiellement vélaires). Les phonèmes postérieurs attestés dans la langue actuelle proviennent pratiquement tous d'emprunts à l'arabe, sauf en touareg où le *h* a été relativement mieux conservé (Prasse, 1969).
 - Pas de distinction fondamentale entre un ordre dental et un ordre interdental.
 - Réduction de la série pharyngalisée qui ne comporte que *z* et *d*.
- 11 En fait, le seul trait de structure qui reflète une parenté possible est l'existence, en sémitique et en berbère, de cette dernière série de pharyngalisées. Encore faut-il tenir compte du fait qu'en berbère, les pharyngalisées sont caractérisées par une instabilité certaine et ancienne (alternance *d-d*, *z-z*, *s*), ce qui peut conduire à penser qu'elles sont (au moins partiellement) secondaires (d'origine expressive et étrangère — longs contacts avec les langues sémitiques). On est donc manifestement en présence d'un système phonologique très appauvri. Cette donnée implique que beaucoup de phonèmes sémitiques, ou bien correspondent à un zéro phonétique, ou bien se sont confondus avec d'autres phonèmes en berbère. Ce processus de réduction phonologique est évidemment à l'origine d'un grand nombre de racines bilitères et monolitères du berbère. A ce phénomène de réduction proto-berbère, il faut ajouter les évolutions et les réductions de la période berbère que la comparaison inter-dialectale et l'étude morphologique permettent de détecter :
- chute de semi-voyelles radicales (*w* et *y* : *qqen*, « attacher » ← *γwn* ou **wyn*, ainsi que le montrent les nominaux dérivés touaregs *ūyūn*, *taweyni* et kabyles *tuqqna*, *asywen* ;
 - chute de consonnes « faibles » (*b*, *n*, *f*, *h*...) : *agus*, « ceinture » ← *abgus* ← *bgs* « ceindre » ; *kkr*, « se lever » ← *nkr*... ;
 - divers phénomènes d'assimilation tout à fait classiques : *-sk-* → *šš*, *zd* → *zz*, *zg-* → *žž*...
- Ces phénomènes d'érosion phonétique rendent évidemment extrêmement problématique la comparaison lexicale. Celle-ci en est en réalité à ses débuts et elle est loin d'avoir atteint le niveau de la comparaison grammaticale. En face des nets parallélismes de la structure grammaticale, on a donc une hétérogénéité apparente des lexiques. Cette situation contradictoire a même souvent fait penser que le vocabulaire berbère pourrait être en partie d'origine non chamito-sémitique (substrat pré-berbère). Cette thèse est actuellement défendue par W. Vycichl. Il n'est cependant certainement pas nécessaire de retenir, dans l'état actuel des connaissances, une telle hypothèse, car les travaux de comparaison lexicale avec le chamito-sémitique sont encore très peu nombreux. Il est vraisemblable qu'une comparaison systématique menée en tenant compte de l'usure phonétique du berbère, permettrait aussi de démontrer la parenté au niveau lexical. Notons que c'est certainement cette rareté des ressemblances lexicales qui est l'une des causes de la réticence des berbérissants à admettre l'apparemment chamito-sémitique. Les recouvrements lexicaux entre berbère et sémitique peuvent être

estimés à un pourcentage de 19%, à partir de *l'Essai* de Marcel Cohen (1947) (chiffres fondés sur 521 notions) et à environ 20% à partir de la liste diagnostic élaborée pour le sémitique par David Cohen (1970). Les recoupements n'atteignent que 10% pour le couple berbère/égyptien et 13,5% pour le couple berbère/couchitique. Le pourcentage plus élevé avec le sémitique peut être dû à la présence d'emprunts sémitiques très anciens (puniques) en berbère : des mots comme *iles* « langue », *isem* « nom », *yer/qqar* « appeler » peuvent en effet être considérés comme « suspects ». En tout état de cause, ces chiffres sont significatifs d'une parenté entre les deux fonds lexicaux, mais ils sont très inférieurs à ceux que l'on trouve entre les langues sémitiques elles-mêmes, pour lesquelles les pourcentages avoisinent 80%. C'est donc là un indice quantifié d'une parenté très lointaine. L'hypothèse chamito-sémitique peut être, à l'heure actuelle, considérée comme une certitude. Il reste néanmoins que de nombreux travaux devront encore être réalisés pour pouvoir l'asseoir définitivement dans tous les domaines et pour déterminer plus précisément le type de rapports que le berbère entretient avec les diverses composantes de la famille chamito-sémitique.

Quelques précisions sur les concepts de « chamito-sémitique, sémitique et arabe »

- 12 Devant les confusions qui sont souvent commises par les non-spécialistes dans ces questions d'apparemment, il paraît indispensable de rappeler que :
- Sémitique n'est pas synonyme d'*arabe* ; *chamito-sémitique* n'est pas identique à sémitique et a fortiori, pas à arabe ! La langue arabe n'est qu'une sous-branche particulière et récente de l'ensemble sémitique qui comporte bien d'autres langues très différentes de l'arabe : akkadien, hébreu, phénicien, araméen, sud-arabique, langues d'Éthiopie... Ce groupe sémitique est lui-même inclus dans une macro-famille linguistique qui comprend au moins quatre ramifications. Mais, lorsqu'on dit que le berbère est l'une des branches qui constituent le chamito-sémitique, cela ne peut vouloir dire qu'il « descende » de l'arabe ! Cela serait un non-sens puisque le berbère n'appartient pas à la même ramification de la famille chamito-sémitique que l'arabe et qu'il est attesté à date plus ancienne. Cela signifie simplement qu'il existe un rapport de parenté indirect et éloigné entre deux langues. En termes de chronologie, l'origine commune (c'est-à-dire le « chamito-sémitique commun », pour autant que cette entité ait jamais existé) se situe forcément à plusieurs millénaires avant le iv^e millénaire avant J.-C. puisqu'à cette date les branches égyptienne et sémitique (Akkad) sont déjà constituées en ensembles totalement distincts. Cela renvoie à peu près d'une dizaine de millénaires en arrière par rapport à notre époque. Cette datation — hypothétique et approximative — semble être confirmée par les données de l'anthropologie préhistorique : le peuplement méditerranéen actuel du Maghreb se met progressivement en place, d'est en ouest, à partir de -8 000. A cette époque, les proto-méditerranéens « Capsiens » remplacent peu à peu les populations antérieures « Ibéromaurusiennes ». Il convient cependant de ne pas oublier qu'un processus similaire se produit sur la rive nord de la Méditerranée et qu'il est donc aventuré d'inférer mécaniquement des données anthropologiques aux données linguistiques. Cette parenté, lointaine, n'empêche pas que le berbère soit une réalité linguistique parfaitement autonome. Ce serait évidemment une mystification que de l'invoquer pour justifier une quelconque politique linguistique actuelle.

A propos du basque et du berbère

13 L'hypothèse d'une parenté basque-berbère est donc déjà ancienne : elle est évoquée dès la deuxième moitié du XIXe siècle par des linguistes très sérieux (Schuchardt, von der Gabelentz, Zyhlarz...). Elle a été reprise récemment par Mukarovsky (voir bibliographie). Lorsque l'hypothèse a été formulée, le rattachement du berbère à une grande famille chamito-sémitique n'était pas encore reconnu. Mais désormais, comme nous l'avons dit *supra*, on peut considérer l'apparemment du berbère à la famille chamito-sémitique comme une certitude. Il s'en suit que tout rapprochement du basque avec le berbère doit être compatible avec l'ensemble du chamito-sémitique : en d'autres termes, s'il y a parenté basque-berbère, cela ne peut être que dans le cadre d'une relation basque-chamito-sémitique (c'est d'ailleurs la direction dans laquelle travaille Mukarovsky qui envisage un immense ensemble linguistique « euro-saharien »...). Quant aux données sur lesquelles s'appuie le rapprochement, elles sont très fragiles et fortement contestées par les spécialistes (Mukarovsky utilise des données linguistiques souvent approximatives, parfois tout à fait erronées). L'hypothèse est donc loin de soulever l'enthousiasme des linguistes, notamment chamito-sémitisants. Du point de vue des basquistes, la direction de recherche la plus courante est celle des langues caucasiennes (« famille euskaro-caucasique »), mais, là aussi, les meilleurs spécialistes admettent que c'est une hypothèse fragile qui repose surtout sur les désirs et les options subjectives des chercheurs qui la défendent. La thèse de la parenté basque-caucasique est presque aussi hasardeuse que celle de la parenté basque-berbère (chamito-sémitique) ! (Voir : L. Michelena, « L'euskaro-caucasique », *Le langage*, La Pléiade, Paris, NRF-Gallimard, 1968, p. 1414-1437). En fait, les méthodes de la linguistique comparée actuelle ne sont certainement pas en mesure de s'appliquer à des rapports qui — s'ils sont réels — remontent à des époques très reculées (la dizaine de millénaires au minimum). Mais, il n'en demeure pas moins, indépendamment des critiques souvent sévères que l'on peut adresser aux rapprochements tentés par Mukarovsky qu'il y a là une direction de recherche intéressante :

— Une fois éliminées les erreurs manifestes, il demeure un nombre non négligeable de ressemblances lexicales basque-berbère qui incite à ne pas abandonner cette voie.

— La linguistique comparée classique n'effleure que très superficiellement l'histoire des langues : au-delà des « points de départ » classiques que sont l'indo-européen, le chamito-sémitique..., les langues ont connu une histoire de plusieurs dizaines de millénaires (ou plus) : la linguistique comparée actuelle ne remonte guère au-delà des néolithiques les plus anciens. Des hypothèses (audacieuses, certes) et déjà anciennes de regroupement de certaines grandes familles linguistiques connues (indo-européen/sémitique...), étayées par des données anthropologiques et préhistoriques, sont peut-être à reprendre avec des moyens nouveaux.

BIBLIOGRAPHIE

Problèmes généraux de la linguistique comparée :

Gleason H.A., *Introduction à la linguistique*, Paris, Larousse, 1969, chap. 27 et 28 (« Classification des langues », « Langues et familles de langues »).

Hjelmslev L., *Le langage. Une introduction*, Paris, éd. Minuit, 1966, chap. « La parenté linguistique ».

Lyons J., *Linguistique générale : introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse, 1970, chap. 1.3. : « La philologie comparée ».

Manessy-Guitton J., « Les familles de langues : Généralités », *Le langage*, Paris, NRF-Gallimard, « La Pléiade », 1968.

Meillet A., *La méthode comparative en linguistique historique*, Paris, Champion, 1970 (rééd.). Meillet A., *Linguistique historique et linguistique générale*, I, Paris, Champion, 1975, (rééd.), II, Klincksieck, 1952.

Robins R.H., *Linguistique générale : une introduction*, Paris, Armand Colin, 1973, chap. 8, « Comparaison linguistique ».

Berbère et parenté linguistique (chamito-sémitique)

Basset A., « La parenté linguistique et le berbère », *Revue africaine*, 1935.

Basset A., *La langue berbère*, Londres, 1952 (1969).

Begutnot F., « L'unità linguistica semito-chamitica », *Atti dell'VIII. convegno : L'Africa*, Rome, 1938.

Behrens P., « Wanderungsbewegungen und Sprache der frühen saharanischen Viehzüchter », *Sprache und Geschichte in Afrika*, 6, 1984-85, (1985).

Bertholon J.L., « Origine et formation de la langue berbère », *Revue tunisienne*, 1905-1906.

Brockelmann C., *Grundriss der vergleichenden Grammatik der Semitischen Sprachen*, Berlin, 1908-1913.

Brockelmann C., *Précis de linguistique sémitique*, Paris, 1910.

Brockelmann C., « Gibt es einen hamitischen Sprachstamm ? », *Anthropos*, 27, 1932.

Brugnatelli V., « Osservazioni preliminari sulla rilevanza dei numerali nella comparazione camito-semiteo-indeuropea », *Atti del Sodalizio Glottologico Milanese*, 21, Milan, 1981.

Bynon J. (edit.), *Current Trends in Afro-Asiatic Linguistic* (Third International hamito-semitic Congress), Londres, 1985.

Cantineau J., *Études de linguistique arabe*, Paris, 1960.

Chaker S., *Textes en linguistique berbère...*, Paris, C.N.R.S., 1984.

Charency de., *Des affinités de la langue basque avec divers idiomes des deux continents*, Paris, 1892.

Cohen D., « Les langues chamito-sémitiques », *Le langage*, « La Pléiade », Paris, 1968.

Cohen D., « Problèmes de linguistique chamito-sémitique », *Revue des études islamiques*, XL, 1972.

Cohen M., *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*, Paris, 1924.

Cohen M., « Les langues chamito-sémitiques », in Meillet et Cohen, *Les langues du monde*, Paris, 1924.

- Cohen M., *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique chamito-sémitiques*, Paris, 1947.
- Destaing E., « Entretien sur la question des labio-vélaires en chamito-sémitique : berbère », *GLECS*, III, 1937, p. 7.
- Djakonoff I.M., *Semito-Hamitic Languages*, Moscou, 1965.
- Gabelentz (von der) G., *Baskisch und Berberisch*, Berlin, 1893.
- Galand L., « La langue (art. « Berbère) », *Encyclopédie de l'Islam*, Leyde, 1960.
- Galand L., « Berbère et traits sémitiques communs », *GLECS*, XVIII-XXIII, 1973-79, (1983).
- Gèse L., « De quelques rapports entre les langues berbères et le basque », *Mém. soc. arch. Midi de la France*, 2/3, 1885.
- Greenberg J., *Studies in African Linguistic Classification*, New Haven, 1955.
- Judas A.C., *Étude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue berbère*, Paris, 1855.
- Mukarovsky H.G., « Baskisch und Berberisch », *Wiener Zeitschrift für die Kunde der Morgenländer*, 59/60, 1964.
- Mukarovsky H.G., « Les rapports du basque et du berbère », *GLECS*, X, 1966-67.
- Mukarovsky H.G., « L'Euro-euskarien et les langues ouest-africaines », *GLECS*, X, 1966.
- Mukarovsky H.G., « Hamito-semitisch, Afro-asiatisch, Erythräisch : zum Wandel von Befriffen und Verständnis », *Zeitschrift für Phonetik...*, 34/5, 1981.
- Mukarovsky H.G., « Einige hamito-semitische Wortstämme », *XXI Deutscher Orientalistentag*, Berlin, 1981.
- Prasse K.G., « Le problème berbère des radicales faibles », *Mémorial André Basset*, Paris, 1957.
- Prasse K.G., *A propos de l'origine de h touareg (tahaggart)*, Copenhague, 1969.
- Prasse K.G., *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, 1972-1974 (3 vol.).
- Rochemonteix (de) M., « Les rapports grammaticaux qui existent entre l'égyptien et le berbère », *Mém. congr. inter. orient.*, 2, 1876.
- Rössler O., « Der semitische Charakter der libyschen Sprache », *Zeitschrift für Assyriologie...*, 16, 1952.
- Rössler O., « Berberisch-Hamitisch-Semitisch », *Oriens*, 17, 1964.
- Rössler O., « Berberisch-Tschadisch Kernvokabular », *Africana Marburgensia*, 12, 1-2, 1979.
- Schuchardt H., *Baskisch und Hamitisch*, Paris, 1913.
- Venture de Paradis, *Dictionnaire de la langue berbère expliqué en français et en idiome barbaresque précédé d'une grammaire berbère*, manuscrit Volney, Bibl. nat. de Paris, n° 1178 (note introductive de Champollion).
- Vycichl W., « Problèmes de linguistique chamitique : morphologie et vocabulaire », *GLECS*, XVIII-XXIII, 1973-79 (1981).
- Vycichl W., « Contacts chamito-sémitiques : un seul groupe ou deux groupes distincts ? », *GLECS*, XVIII-XXIII, 1973-79 (1981).
- Vycichl W., « Linguistica comparativa camito-semitica », *Atti della terza giornata di studi camito-semitici e indoeuropei (Strudi Semitici, n.s. 1)*, Rome, 1984.

Willms A., « Inwieweit kann die Berbersprachforschung der hamito-semitischen Sprachvergleichung dienen ? », *Islam*, 44, 1968.

Wölfel D.J., « Le problème des rapports du berbère », *Hespéris*, 40, 1953.

Zaborsky A., « The Stages of Hamito-Semitic », *Rocznik Orientalistyczny*, 43, 1984.

Zyhlarz E., « Baskisch-afrikanisch Sprachverwandschaft », *Anthropos*, 1953.

INDEX

Mots-clés : Linguistique